



Réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche champardennais

# Schéma directeur de la vie étudiante du site champardennais

## Sommaire

- I. Préambule
- II. L'enseignement supérieur sur le territoire champardennais
- III. Réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche champardennais
- IV. Pilotage et comités
- V. Axes stratégiques du schéma directeur de la vie étudiante
  1. Logements étudiants
  2. Restauration
  3. Mobilités et transports
  4. Politique d'accueil et d'accompagnement des étudiants
    - Thématique 4.1. Renforcer l'accueil et l'intégration des étudiants
    - Thématique 4.2. Soutenir l'accompagnement à la réussite
    - Thématique 4.3. Renforcer l'accompagnement administratif et la simplification des démarches
    - Thématique 4.4. Accueil et accompagnement des publics spécifiques
  5. Vie de campus
  6. Encourager et valoriser l'engagement étudiant
  7. Renforcer les activités extra-académiques
  8. Lutte contre la discrimination, l'inégalité, et le harcèlement
  9. Politique de la santé étudiante et d'accès aux soins
  10. Stratégie des partenariats socio-économiques et mécénat
- VI. Annexes

## I. Préambule

### **Un schéma directeur pour assurer la coordination et le pilotage des actions avec les partenaires socioéconomiques du territoire**

Une vie étudiante de qualité et des conditions de vie agréables ne peuvent que favoriser la réussite des étudiants dans leurs cursus universitaires et dans leurs projets professionnels par la suite. La stratégie mise en place par les établissements à travers leurs services (BVE, SUMPPS, SUAC, SUAPS, ...) prend en compte les actions directes et indirectes à l'épanouissement et la réussite des étudiants en matière d'accueil, d'accompagnement, de bourses, de logement, de restauration, de prévention, d'accès au soin, d'égalité des chances... Cette stratégie doit s'appuyer sur des partenariats forts notamment, les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques et les différents partenaires de la vie étudiante qui ont un rôle important à jouer dans l'insertion et la réussite des étudiants.

En application de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et en s'appuyant sur le Plan National de Vie Etudiante (PNVE) du 1er octobre 2015, l'ex-ComUE de la Champagne a élaboré un schéma directeur de la vie étudiante en collaboration avec le CROUS de Reims. Son élaboration s'est basée sur la réalisation d'un diagnostic du site via un état des lieux des actions et sur une perspective de mise en place d'une stratégie autour de trois axes :

- ✓ Améliorer et harmoniser les conditions de vie étudiante pour permettre un égal accès aux services.
- ✓ Renforcer le lien social via des initiatives individuelles et/ou collectives en faveur de la solidarité et de l'animation de la vie étudiante.
- ✓ Promouvoir le sentiment d'appartenance des étudiants

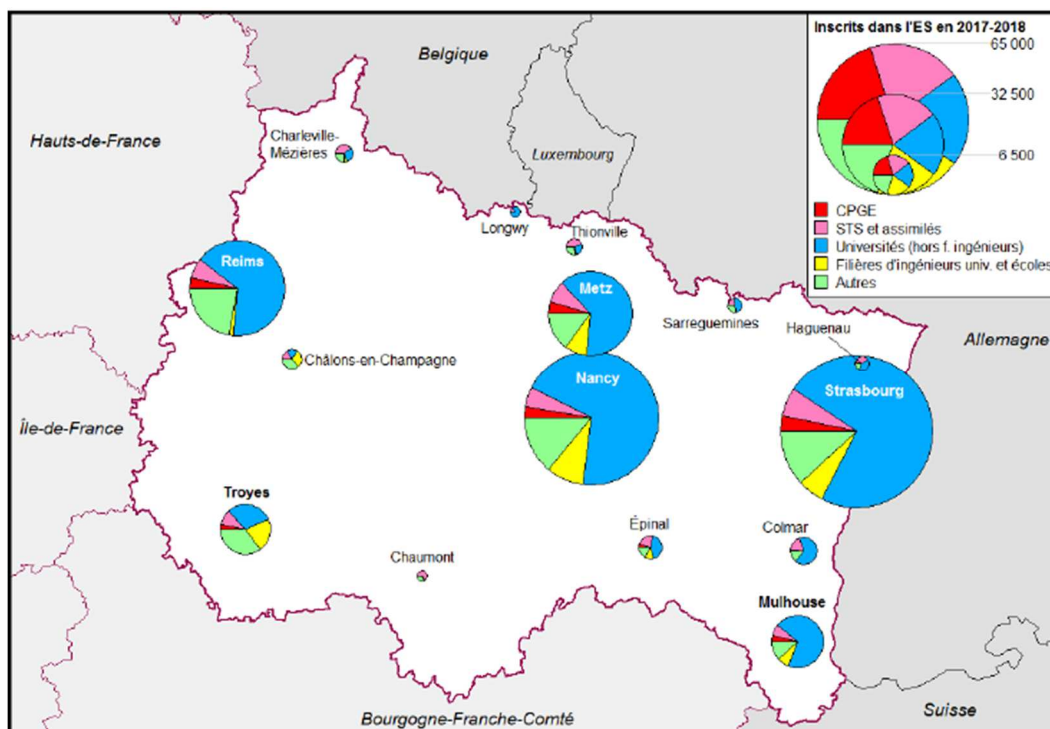
C'est dans cet esprit que le réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche champardennais a souhaité poursuivre les actions du schéma directeur de la vie étudiante initiées, en 2017, par l'ex-COMUE, l'adapter à ses 18 membres et le construire en prenant en compte la spécificité de chacun des territoires.

**Le présent schéma directeur de la vie étudiante est un document stratégique visant à mettre en place, pour la durée du prochain contrat, une politique de site en matière de la qualité de la vie étudiante et de la promotion sociale dans une logique de coordination et de co-construction entre les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche du site champardennais et l'ensemble des acteurs impliqués dans l'amélioration de la vie étudiante, permettant ainsi de renforcer les actions et les dispositifs existants et d'impulser une nouvelle dynamique territoriale selon la spécificité de chaque site.**

Ce document présente un certain nombre de mesures et actions isolées ou coordonnées et prioritaires qui s'inscrivent parfaitement dans le cadre du Plan National de Vie Etudiante (PNVE) de 2015.

## II. L'enseignement supérieur sur le territoire champardennais

La région Grand Est compte trois regroupements de type association correspondant à chacune des trois académies de la région.



Région « Grand-Est » : les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur sur les principaux sites de la région en 2017-2018, par grand type de filière (Sources : STRATER Diagnostic territorial Grand-Est 2020)

D'après le diagnostic STRATER 2020 le taux de poursuite d'études est inférieur à la moyenne nationale (71,6 % contre 74,3%). Le taux de scolarisation des 18-24 ans est également en dessous de la moyenne nationale (49,6 % contre 52,7 %).

Cependant la part des effectifs d'étudiants inscrits en master est particulièrement élevée (39,7 %, soit le 2ème rang national, à égalité avec l'Île de France). L'évolution des effectifs d'inscrits en master entre 2013-2014 et 2017-2018 est la plus élevée de France métropolitaine (+ 13,8 % - moyenne nationale + 6,5 %).

La Champagne Ardenne constitue la partie occidentale de la région Grand Est. Son positionnement géographique favorise les coopérations nationales avec l'Île de France et les Hauts de France et les coopérations européennes notamment avec la Belgique.

Le territoire champardennais se caractérise par une offre d'enseignement supérieur développée et diversifiée (universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles d'art, ...). Ces établissements d'ESR sont présents sur les quatre départements qui constituent l'ancienne Champagne Ardenne : les Ardennes, l'Aube, la Haute Marne et la Marne à travers les cinq implantations suivantes : Chalons en Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont-Nogent, Reims et Troyes.

L'académie de Reims représente sur l'année 2020 – 2021 près de 43 000 étudiants répartis sur les cinq sites : 72% au Grand Reims, 22 % à Troyes et 6% sur les sites de proximités.

Les différents sites représentent un défi en matière de vie étudiante et de développement d'accès aux services et aux droits.

Ce défi concerne à la fois les établissements de l'ESR et les collectivités qui ont un rôle important à jouer afin d'accompagner et d'encourager les jeunes du territoire dans leurs projets.

### III. Réseau d'établissement de l'enseignement et de la recherche champardennais

Le réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche champardennais est constitué au 1<sup>er</sup> janvier 2018 par décret sous forme de regroupement. Il compte aujourd'hui 17 membres associés à l'université de Reims Champagne Ardenne. Les membres du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche champardennais ont décidé de se fédérer telle que prévue dans la loi du 22 juillet 2013 autour d'une ambition partagée afin d'impulser une nouvelle dynamique de site et de renforcer l'attractivité académique et l'intensité scientifique.

#### **AgroParisTech – URD ABI**

Initialement créée avec le statut de Chaire en février 2013 sous le haut patronage des collectivités locales (Conseil régional du Grand Est, Conseil départemental de la Marne et Communauté urbaine du Grand Reims) et jusqu'à fin 2018, l'URD ABI (Unité de Recherche et Développement Agro-Biotechnologies Industrielles) est aujourd'hui une unité d'AgroParisTech dédiée à la création d'innovations et à leur transfert vers l'industrialisation, couvrant ainsi l'échelle de TRL de 1 à 4. Localisée au sein du CEBB au cœur de la bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt, l'URD ABI s'intéresse à la valorisation de la biomasse par une approche combinant biotechnologies blanches, chimie verte et génie des procédés.

#### **CentraleSupélec**

La Chaire de Biotechnologie de CentraleSupélec, créée en 2011 et adossée au Laboratoire de Génie des Procédés et Matériaux (LGPM) est localisée au sein de la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle (51). Il s'agit de l'un des quatre groupes hébergés par le Centre Européen de Biotechnologie et de Bioéconomie (CEBB). La Chaire de Biotechnologie de CentraleSupélec est structurée autour de trois axes thématiques : i) Lignocellulosiques, ii) Biotransformation et iii) Techniques séparatives, le tout s'appuyant sur un socle transversal Modélisation, instrumentation & visualisation.

#### **CESI Reims**

L'établissement de Reims est l'un des 4 établissements Cesi Grand-Est qui forme des ingénieurs, des techniciens, des responsables et des managers, délivrant des titres de bac à bac+5. Au sein de ce Campus, une équipe de 20 salariés ainsi que 90 intervenants forment et accompagnent plus de 500 élèves et stagiaires par an.

Dans le cadre de la formation d'ingénieur de spécialité informatique, le campus de Reims développe des projets basés sur la recherche de la performance des entreprises à travers l'utilisation des nouvelles technologies du numérique qui révolutionnent leur fonctionnement. La spécialité informatique permet en particulier d'accompagner les mutations sur des sujets liés à l'industrie 4.0.

#### **CHU Reims**

Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims mène une triple activité de soins, d'enseignement et de recherche, en lien notamment avec l'Université Reims Champagne-Ardenne et ses Facultés de Médecine, d'Odontologie et de Pharmacie. Le CHU de Reims assure l'ensemble des spécialités médico-chirurgicales, auxquelles s'ajoutent des activités d'obstétrique, de soins de suite et réadaptation, de psychiatrie et d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

### **CNAC Châlons en Champagne**

Le Centre national des arts du cirque a été créé en 1985 à l'initiative du ministère de la Culture. Opérateur de l'Etat sous statut d'association loi 1901, le CNAC est placé sous la tutelle du ministère de la Culture (Direction Général de la Création Artistique).

Plus de 300 artistes, représentant 35 nationalités, sont issus du Cnac. Ils sont aujourd'hui des acteurs majeurs du cirque contemporain sur la scène internationale.

### **CNAM Grand Est**

Le Conservatoire national des arts et métiers (Le Cnam) est un établissement public de l'Etat, à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il remplit trois missions fondamentales : 1-la formation tout au long de la vie, 2- la recherche technologique et l'innovation, 3- la diffusion de la culture scientifique et technique.

### **CREPS**

Le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Reims est un établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire, bénéficiant d'une double tutelle, Etat (ministère des sports) et Région Grand Est (patrimoine et fonctions support). Les deux missions principales de l'établissement sont la formation du jeune sportif (dans une approche de double ou triple projet) et de former l'encadrement des activités sportives ou socio-éducatives.

### **CROUS Reims**

Le Crous de Reims est un Etablissement public administratif qui dépend du ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Il fait partie du Réseau des Œuvres qui comporte 28 Crous et le Cnous chargé du pilotage national du Réseau. Il est chargé de mettre en œuvre, sur l'académie de Reims, la politique nationale de vie étudiante notamment : de l'accompagnement social des études et de leur financement, de la restauration et du logement, de l'action culturelle et du soutien aux activités étudiantes. Son intervention concerne les étudiants ou les élèves de l'enseignement supérieur au sens du code de la sécurité sociale.

### **EPF Troyes**

L'EPF (ex-Ecole Polytechnique Féminine) forme depuis 1925 des ingénieur-e-s généralistes innovants, responsables et de dimension internationale. Le campus de Troyes, créé en 2010 abrite aujourd'hui 328 étudiants au sein de la formation généraliste.

### **ESAD**

L'ESAD de Reims est un Etablissement Public de Coopération Culturelle dont les membres sont la Ville de Reims, la Communauté Urbaine du Grand Reims, l'Etat, la Région Grand Est et l'URCA. C'est une Ecole Supérieure d'Art de 207 étudiants qui délivre des diplômes nationaux d'Art (DNA), design mention objet/espace et design mention graphisme & numérique, valant grade de licence, ainsi que des diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique (DNSEP), valant grade de master, en art, design objet & espace, design graphique & numérique, et design & culinaire.

### **ESTP Paris**

Depuis sa fondation, En 1891, l'ESTP Paris développe son expertise pédagogique avec et pour le monde professionnel. L'ESTP Paris Campus de Troyes est le premier campus en région de l'ESTP Paris, l'école spéciale des travaux publics et de l'Industries. La formation proposée sur le campus de Troyes est la formation ingénieur spécialité bâtiment accrédité par la CTI.

### **Y SCHOOLS**

L'ESC Troyes est devenu le Groupe ESC Troyes en 1999 puis Y SCHOOLS en 2018. Y SCHOOLS est un pôle de formation pluridisciplinaire pour particuliers, entreprises et institutions mettant l'accent sur l'innovation entrepreneuriale, l'ouverture sociale et la transdisciplinarité. Sous statut associatif, il est membre de grandes institutions nationales et internationales : CGE, UGEI, EFMD, AACSB et est labellisé EESPIG. Y SCHOOLS compte plus de 1800 étudiants (dont 400 internationaux) répartis au sein de 6 écoles de formation initiale de pré-bac à bac+5 :

### **Institut Godinot**

L'Institut Godinot, établissement de santé privé d'intérêt collectif à but non lucratif, est un Centre de Lutte Contre le Cancer, dédié à la lutte contre le cancer, régit par des articles spécifiques du code de la santé publique. C'est le seul établissement exclusivement dédié à la prise en charge des pathologies cancéreuses sur le territoire champardennais. L'Institut assure des missions hospitalo- universitaires : soins, recherche, enseignement et prévention.

### **IRTS**

L'Association de l'Institut Régional du Travail Social de Champagne Ardenne gère un établissement implanté à Reims. Sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (pour les diplômes gradés Licence), du ministère de l'éducation nationale ainsi que du ministère de la cohésion sociale, ce sont près de 1 500 apprenants qui reçoivent les enseignements de



près de 400 formateurs et professionnels sur Reims, ou dans des établissements de la région champardennaise.

### **NEOMA Business School**

NEOMA Business School est née en 2013 à l'issue de la fusion de Reims Management School et de Rouen Business School, qui avaient été respectivement créées en 1928 et 1871. Avec ses trois accréditations internationales (EQUIS, AACSB et AMBA), NEOMA Business School se caractérise par son intense activité académique, l'internationalisation de son corps professoral (62 % d'enseignants-chercheurs permanents internationaux), la qualité de ses programmes et de ses étudiants.

### **Sciences po campus de Reims**

Sciences po campus de Reims créé en 2010 accueille près de 1600 étudiants. Le campus de Reims propose une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales avec deux programmes distincts : le programme Europe-Amérique du Nord et le programme Europe-Afrique. Le campus accueille également les étudiants des doubles diplômes suivants : double diplôme avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne (Bachelor of Arts and Sciences) et les doubles diplômes internationaux avec Columbia University (USA), University of California, Berkeley (USA), UBC (Canada), University of Hong Kong (HKU), National University of Singapore (NUS, Singapour) et University of Sydney (Australie).

### **URCA**

Université pluridisciplinaire privilégiant l'excellence, l'URCA dispense, à plus de 27700 étudiants, des formations au plus près des besoins de la société et dans tous les domaines du savoir, au travers d'enseignements s'adossant sur une recherche innovante de réputation internationale.

### **UTT**

L'UTT forme 3100 étudiants chaque année, de post-bac à bac+5 et bac+8. L'UTT propose un diplôme d'ingénieur en 7 branches, un Master avec 6 parcours et le doctorat dans 3 spécialités, des parcours en alternance (Master, licence professionnelle, 5ème année du cursus ingénieur) et 6 formations de mastère spécialisé®, des formations courtes professionnalisantes (DU), de la VAE et des certifications en langues. La recherche de l'UTT, structurée dans l'Institut Charles Delaunay (ICD), est axée sur deux thématiques transverses interdisciplinaires : Services et industries du futur, et Science et Technologies pour la Maitrise des Risques.

#### **IV. Pilotage et comités**

Afin de mettre en œuvre les actions de ce schéma directeur de la vie étudiante du site champardennais, il conviendra de recruter un coordinateur de projet qui accompagnera les équipes dans l'exécution de la politique collective.

##### **1- Conseil des établissements associés regroupant tous les établissements associés à l'Université de Reims Champagne Ardenne**

Le conseil d'établissements associés (CEA) réunit les représentants de chacun des établissements associés. Il a pour mission de traiter les questions relatives au réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne Ardenne et de veiller à la mise en œuvre des différents termes des conventions entre les établissements dans une logique de stratégie partagée. L'objectif est de respecter un échéancier permettant la réalisation d'actions concrètes dans les divers champs d'activités prédéfinis.

Dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante, le CEA procèdera à :

- la définition et au suivi de la politique d'allocation de ressources par les établissements associés,
- la mise en place des groupes de travail en fonction des axes stratégiques et des actions à mener.
- la cohérence du suivi des projets menés par les comités de suivi.

##### **2- Comité de suivi de la vie étudiante (CSVE)**

Compte tenu de la spécificité de chaque site où les problématiques diffèrent, il est important de veiller au déploiement des actions du schéma directeur en coordination avec les acteurs locaux.

Deux comités de suivi territoriaux, coordonnés par l'URCA et le CROUS sur les territoires de la Marne et des Ardennes et par l'UTT et le CROUS sur l'Aube et la Haute-Marne, seront mis en place. Ces comités de suivi auront pour mission de :

- piloter la mise en œuvre et assurer le suivi de la stratégie de vie étudiante du site présentée sous forme de fiches actions.
- établir un diagnostic de site en matière de vie étudiante.
- veiller au respect du calendrier.
- soumettre les projets au conseil des établissements associés.

Chaque comité sera composé de (8-10 membres) :

- Un représentant de chaque établissement de l'ESR.

- La directrice du Crous ou son représentant
- 2 représentants étudiants
- Un représentant de chacune des collectivités territoriales (ville, agglomération, conseil départemental, conseil régional)
- Le chargé de mission schéma directeur de la vie étudiante

### 3- Groupes de travail :

9 groupes de travail seront mis en place, correspondant aux différents axes stratégiques du schéma directeur de la vie étudiante du site.

Chaque groupe de travail aura pour mission de :

- mettre en œuvre les objectifs mentionnés dans les fiches actions.
- établir un diagnostic de la vie étudiante et de la politique existante.
- échanger sur la mise en place d'action commune selon un calendrier clairement défini.
- assurer le suivi des indicateurs

Les Groupes de travail seront composés de représentants des établissements, de représentants des étudiants, des représentants des collectivités ...

Seront ponctuellement invitées des personnes-ressources susceptibles d'apporter leur expertise sur les sujets à traiter et cela en fonction des actions mentionnées dans le présent schéma directeur.

## V. Axes stratégiques du schéma directeur de la vie étudiante

Le schéma directeur de la vie étudiante porte l'ambition de développer des actions co-portées par l'ensemble des membres du réseau sur des thématiques structurantes relatives aux conditions de vie et d'étude des étudiants du territoire.

L'accompagnement des étudiants touche autant aux conditions matérielles (logement, restauration, mobilité, ...) qu'à l'environnement et aux services mis à la disposition des étudiants (accès à l'offre culturelle et aux activités extra-académiques, dispositifs d'accueil, ...).

Le contexte sanitaire récent a mis en exergue la fragilité de la population estudiantine, en proie à des situations d'isolement, de précarité sociale et de difficultés d'accès aux soins. Selon l'enquête de l'OVE de 2017 (avant la crise), 13,5% des étudiants renoncent à des soins pour des raisons financières, et 28,4% présentent une fragilité psychologique en lien avec une situation d'isolement ou de solitude.

Face à ce constat, renforcé par la crise sanitaire, les membres de l'association ont particulièrement été attentifs, dans la construction du présent schéma, à mettre en œuvre une stratégie globale dans le domaine de la santé et de l'accompagnement social des étudiants. La politique développée sur ces thématiques constitue l'axe central du schéma directeur de la vie étudiante.

Afin d'élaborer le schéma directeur de la vie étudiante du site champardennais et ses différents axes, neuf groupes de travail ont permis de définir les axes stratégiques et ont fait émerger les objectifs, les besoins et les échéances calendaires transcrits dans des fiches actions.

Ces derniers ont été détaillés dans des fiches actions comprenant :

- Les objectifs à atteindre,
- Les indicateurs d'évaluation,
- Les éléments calendaires qui les accompagnent,
- Les sources financières prévues pour suivre le déploiement des actions tout au long du prochain contrat (2023-2028),
- Et l'ensemble des acteurs impliqués.

Ce document permet, à travers ses fiches actions, d'englober les différents champs déterminants dans l'épanouissement et la réussite des étudiants et de réunir un collectif œuvrant dans la construction d'une offre riche et variée à destination d'une population estudiantine dynamique et engagée.

## **1. Logements étudiants**

Le logement étudiant est un axe fort du schéma directeur de la vie étudiante du réseau des établissements de l'ESR du territoire champardennais. L'OTLE du Grand Reims et Ardenne Métropole a fait partie des premiers observatoires labellisés en France (1ère vague de janvier 2019). Sa labellisation vient d'être renouvelée pour 3 ans (2021-2023).

Selon la dernière enquête de l'OVE (Observatoire national de la vie étudiante) relative aux conditions de vie des étudiants (octobre 2017), 64,5% des étudiants sont décohabitants et 57,8% ont besoin de recourir à une location selon différentes modalités (seul, en couple ou colocation). Ces proportions ont cru ces dernières années. En effet, l'enquête de 2003 faisait apparaître que seuls 58% des étudiants décohabitaient et 51% recourraient à une location. Une nouvelle enquête étudiante a été lancée en 2022, les résultats vont aussi permettre de mieux cerner les besoins des étudiants du Grand Reims.

Sur le plan national, 12,2% des étudiants sont logés en résidences universitaires. Sur le territoire académique, cette donnée est bien inférieure à la moyenne nationale (6,5%). Une tension foncière inférieure à la moyenne nationale et un bassin de recrutement de proximité pour un certain nombre d'établissements de l'académie peuvent expliquer, au moins en partie, ce différentiel. Toutefois, le travail de l'OTLE doit également permettre d'établir le besoin en logement étudiant.

Le Crous de l'académie de Reims dispose d'un parc de 2 497 lits en résidences et cités universitaires réparti sur les 4 secteurs géographiques (Châlons-en-Champagne, Charleville, Reims et Troyes). L'offre de logement Crous n'a pas vocation à loger l'ensemble des étudiants. Aussi, d'autres locations sont

disponibles en résidences étudiantes privées, sur le parc de logement social classique (HLM), dans le secteur locatif classique ainsi que chez l'habitant.

Un des objectifs de l'OTLE est de fournir aux opérateurs des données affinées sur les différentes thématiques et aspects du logement des étudiants.

Les actions proposées en matière de logement dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur de la vie étudiante, poursuivent l'objectif partagé par l'ensemble des membres de l'association du territoire d'améliorer les conditions de vie et d'accueil des étudiants.

Action 1. Etablir une cartographie de l'offre en logement étudiant et se doter d'outils pour suivre la demande de logement et déterminer le besoin en logement étudiant

Action 2. Réflexion autour des services adaptés à la vie en résidence universitaire

Action 3. Développer et informer de l'offre de logement en ville et/ou chez l'habitant notamment sur les sites non couverts par des résidences étudiantes

Action 4. Faciliter et harmoniser l'accès au logement Crous pour les étudiants en situation de handicap et ayant le statut de sportifs de haut niveau (éventuellement d'autres étudiants à statut particulier, clairement identifiés)

Action 5. Impulser des dispositifs de tutorat en résidence universitaire

## 2. Restauration

La restauration universitaire permet aux étudiants de se restaurer de manière qualitative à un coût abordable. Afin d'accompagner les étudiants face aux conséquences de la crise, le gouvernement a mis en œuvre, à la rentrée 2020, le repas à un euro pour les étudiants boursiers

Chaque année sur le territoire national, ce sont quelques 60 repas servis aux étudiants dans les 800 structures de restauration gérées par les Crous.

Sur le territoire académique, ce nombre se porte à un million (hors contexte sanitaire et effet de la mesure du repas à un euro) dans les 18 établissements gérés.

Selon l'enquête OVE de 2016 sur les conditions de vie des étudiants, 43% des étudiants fréquentent la restauration universitaire. Cette fréquentation varie selon la filière et le cycle d'études. Ainsi, les étudiants en IUT sont ceux qui fréquentent le plus assidûment la restauration universitaire (60%).

Le statut d'étudiant boursier ou non boursier, la catégorie socio-professionnelle des parents ainsi que le revenu de ces derniers influent peu sur la fréquentation de la restauration universitaire.

La première alternative à la fréquentation du restaurant ou de la cafétéria universitaire demeure le repas pris à domicile

Action 6. Etablir une cartographie des établissements, de leurs effectifs et des structures de restauration afin d'aider à la décision lors de la programmation d'opérations immobilières notamment sur Champagne sud

Action 7. Diversifier l'offre de restauration afin de l'adapter aux rythmes et aux attentes des étudiants

Action 8. Engager une vraie réflexion autour de la pause-méridienne afin de permettre aux étudiants de se restaurer sur les campus

### **3. Mobilités et transports**

Les modalités de déplacements quotidiens domicile-études des étudiants varient d'une part selon le lieu résidentiel et le mode de logement et d'autre part selon les sites principaux et les sites délocalisés. Cependant, la contrainte de la localisation résidentielle, fait ressortir une grande inégalité des étudiants face à la mobilité.

Il est donc important de mener une réflexion approfondie en matière de :

- modes de déplacements de chaque site ;
- pratiques et usages ainsi que les effectifs concernés par type d'usage ;
- coordination avec les acteurs territoriaux en matière de transport en commun, de mobilités durables et innovantes.

Action 9. Renforcer l'offre de transports en commun pour les étudiants

Action 10. Développer les modes de déplacement doux, durables

Action 11. Promouvoir des applications mobiles pour le covoiturage

Action 12. Multiplier les actions de prévention et de formation à la sécurité routière

#### 4. Politique d'accueil et d'accompagnement des étudiants

Améliorer l'accueil des étudiants est une priorité des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne Ardenne présents sur quatre départements : les Ardennes, l'Aube, la Haute Marne et la Marne à travers les cinq implantations suivantes : Chalons en Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont-Nogent, Reims et Troyes.

L'attractivité du site et la réussite des étudiants passent en premier lieu par un accueil de qualité et une intégration harmonieuse au sein de l'écosystème universitaire et cela en prenant en compte les spécificités locales de chaque ville.

L'accompagnement des étudiants, les simplifications des démarches, l'accès aux informations et le suivi représentent donc des facteurs essentiels de bien-être et de sentiment d'appartenance à un territoire.

Afin de s'épanouir dans leur environnement et dans leur cursus étudiant, les étudiants ont besoin d'être guidés dès leur arrivée sur le territoire. Dans cette perspective, les établissements doivent accentuer les collaborations avec les collectivités territoriales (Région, agglomérations, villes...) autour d'une stratégie d'accueil et d'accompagnement fédératrice et dynamique.

##### *Thématique 4.1. Renforcer l'accueil et l'intégration des étudiants*

Action 13. Coordonner avec les collectivités la politique d'accueil et d'intégration des étudiants sur le territoire

Action 14. Œuvrer pour un accueil de qualité

Action 15. Impliquer les étudiants dans la politique d'accueil, d'intégration et d'accompagnement

##### *Thématique 4.2. Soutenir l'accompagnement à la réussite*

La réussite dans le supérieur est liée à une information explicite et une orientation accompagnée. Il est important de renforcer les collaborations entre les établissements du supérieur et ceux du secondaire de l'académie. Les actions mises en place sont très diversifiées : cordées de la réussite, journées portes ouvertes (JPO), forums premières, participation aux salons de l'étudiant et des métiers, foire de Châlons, journées d'immersion et journées découverte, stages à l'université, participation à des concours ou des manifestations à caractère culturel et scientifique (Fête de la science, semaine des mathématiques, ...), etc.

Chacun des établissements de l'ESR de CA possède une stratégie d'accompagnement à la réussite selon ses spécificités. Néanmoins, l'objectif commun est de mettre en œuvre différents dispositifs afin d'accompagner les étudiants dans le choix de leurs parcours, de lutter contre le décrochage et de

permettre à des jeunes en difficultés de repenser leur projet d'études en lien avec leur projet personnel et professionnel.

Action 16. Elaborer une politique de site pour l'orientation et la réussite en s'appuyant sur les axes du projet Ailes

Action 17. Renforcer les dispositifs de parrainage, de tutorat et d'aide à la réussite

#### ***Thématique 4.3. Renforcer l'accompagnement administratif et la simplification des démarches***

L'accompagnement administratif et la simplification des démarches nécessitent une stratégie territoriale entre les établissements de l'enseignement supérieur, le CROUS, les préfectures, les municipalités, les métropoles et d'autres acteurs afin d'accompagner les étudiants dans l'ensemble de leurs démarches dès leur arrivée en leur permettant un accès rapide aux différents services de la vie étudiante (aide au montage de dossiers, visites médicales, logement, transport, santé, loisirs...).

Chacun des établissements de l'ESR de CA possède une stratégie d'accompagnement à la réussite selon ses spécificités. Néanmoins, l'objectif commun est de mettre en œuvre différents dispositifs afin d'accompagner les étudiants dans le choix de leurs parcours étudiantin.

Action 18. Proposer un accès rapide aux différents services de la vie étudiante

Action 19. Accompagner les étudiants spécifiques et les associations étudiantes dans les montages des dossiers et les démarches administratives

Action 20. Proposer une carte européenne de l'étudiant

#### ***Thématique 4.4. Accueil et accompagnement des publics spécifiques***

Les acteurs de l'enseignement supérieur du site champardennais souhaitent consolider l'accueil des publics spécifiques tout en déclinant une offre de services dédiée (étudiants en situation de handicap, étudiants internationaux, doctorants, salariés, sportifs de haut niveau, ...). La prise en charge des besoins spécifiques des étudiants nécessite une adaptation et une uniformisation des procédures au niveau des directions et des scolarités dans un but concret qui est la réussite des étudiants dans leurs projets d'études.

L'objectif est de :



- S'inscrire dans une logique commune de partage, d'expertise et de volonté de coordination et de mutualisation de certaines actions, afin d'améliorer la qualité de service pour les étudiants spécifiques.
- Harmoniser les différents régimes spéciaux d'études du réseau des établissements de l'ESR de Champagne Ardenne.
- Renforcer la simplification des démarches des étudiants spécifiques et renforcer l'accès au droit.

Action 21. Inscrire le handicap au cœur d'une stratégie commune et concertée à tous les établissements du réseau de l'ESR en cohérence avec le schéma directeur du handicap de l'URCA

Action 22. Sensibilisation au handicap et communication autour de la prise en charge

Action 23. Harmoniser la prise en charge des étudiants de haut niveau

Action 24. Proposer davantage d'emplois étudiants et valoriser les compétences des étudiants salariés

Action 25. Mettre en place et étendre aux différents partenaires les critères du label "Bienvenue en France" obtenue par l'URCA et NEOMA Business School Campus de Reims

## 5. *Vie de campus*

Formation, orientation, préparation à l'insertion professionnelle, actions sociales, santé, Sport, culture, vie associative, ... : Le campus représente un lieu de vie, de travail, d'épanouissement personnel et de vie sociale et citoyenne favorisant la réussite. Offrir aux étudiants un cadre de vie enrichissant propice à l'engagement et l'intégration ne peut que renforcer l'attractivité des formations et le sentiment d'appartenance à l'écosystème universitaire.

Dynamiser les campus est l'affaire de plusieurs acteurs dans un établissements d'ESR notamment les référents de la vie étudiante, les référents des services culturels et sportifs mais aussi des étudiant. Les établissements doivent encourager les étudiants à être des acteurs de leur vie de campus.

Action 26. Œuvrer pour une stratégie de développement des campus en parfaite adéquation avec la préservation de l'environnement, le développement durable et à la mobilité douce

Action 27. Associer les étudiants au développement des campus

## 6. Encourager et valoriser l'engagement étudiant

La politique inclusive en matière d'engagement étudiant et notamment en matière de l'entrepreneuriat s'intègre dans les ambitions d'une communauté universitaire qui souhaite offrir une reconnaissance et une valorisation aux étudiants qui s'investissent et s'engagent au sein de leurs établissements. Cette ambition est renforcée par le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à l'enseignement supérieur et la recherche qui vient encadrer la reconnaissance et la protection des étudiants qui s'engagent dans la vie associative, sociale ou professionnelle.

La reconnaissance de l'engagement étudiant diffère fortement d'un établissement à l'autre au sein du réseau des établissements de l'ESR de Champagne Ardenne. Il sera donc opportun de favoriser les échanges de bonnes pratiques sur l'incitation à l'engagement et sa reconnaissance.

Action 28. Etablir une Charte « étudiant engagé » pour soutenir l'engagement et valoriser les compétences des étudiants

Action 29. Promouvoir l'entrepreneuriat étudiant

Action 30. Multiplier les actions de sensibilisation à l'engagement et à l'entrepreneuriat étudiant

## 7. Renforcer les activités extra-académiques

La culture et le sport représentent des socles essentiels de l'épanouissement de l'étudiant dans son établissement et dans sa vie estudiantine en général. Par ailleurs, l'accès à la culture, aux œuvres, aux équipements sportifs varie fortement selon les étudiants en raison du milieu social, du coût des activités, par manque de temps, etc....

Il convient donc de développer la stratégie culturelle et sportives avec les collectivités et les partenaires culturels et socioéconomiques du territoire.

Pour ce qui concerne l'activité culturelle, l'objectif sera d'encourager davantage les étudiants sur le plan culturel en soutenant les associations culturelles étudiantes, en favorisant la création artistique, en incitant les étudiants à découvrir différentes formes d'art (y compris la CSTI) et en leur permettant une égalité des chances quant à l'accès à la culture.

Concernant la pratique sportive au niveau des établissements du site champardennais est généralisée mais reste disparate d'un établissement à l'autre. Malgré les efforts réalisés en faveur de la pratique sportive, les étudiants ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès à la pratique sportive. Certains établissements et certains sites délocalisés ne possèdent aucun équipement sportif propre et utilisent les équipements des collectivités locales. Toutefois, les équipements sportifs de certaines collectivités rencontrent une saturation forte.

D'après le RES 2021, la ville de Troyes compte un taux d'équipements sportifs deux fois inférieur à la moyenne nationale (25 équipements pour 10 000 habitants contre 50 en France métropolitaine). La ville de Reims quant à elle compte 42 équipements pour 10 000 habitants.

Les sites de proximité (Châlons, Chaumont, Charleville-Mézières) bénéficient quant à eux d'une meilleure offre locale avec un taux d'équipements plus élevés que la moyenne nationale.

Action 31. Consolider la coordination avec les collectivités et les partenaires des milieux culturels et sportifs

Action 32. Renforcer l'offre culturelle et sportive et faciliter les actions inter-établissements

### **8. Lutte contre la discrimination, l'inégalité, et le harcèlement**

Les enjeux en matière d'égalité et de lutte contre tout type de discriminations représentent un défi majeur pour nos établissements de l'ESR de Champagne Ardenne.

Les actions mises en place dans chaque établissement sont diverses et variées et parfois absentes dans certains. Il est donc impératif de mettre en place une politique de lutte contre tous types de violences, contre les discriminations ainsi qu'une politique de promotion de l'égalité et de la parité.

Action 33. Mettre en place un plan d'action dédié à l'égalité et la parité entre étudiantes et étudiants

Action 34. Renforcer les dispositifs et les actions en matière de lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences notamment les VSS

Action 35. Développer une plateforme pédagogique interactive sur le harcèlement, les différents types de discrimination et les violences

### **9. Politique de la santé étudiante et d'accès aux soins**

L'accès à l'enseignement supérieur nécessite une garantie d'égalité des chances et une réelle conscience de l'hétérogénéité des situations sociales des étudiants. L'accompagnement doit être individualisé en prenant en compte les différents critères : sociaux, médicaux et psychologiques dans une perspective d'une insertion sociale et de limitation d'abandon prématuré des études...

Afin améliorer l'accès de tous les étudiants du territoire aux soins, il est important d'avoir une stratégie commune en matière de santé et de promotion sociale. Les établissements de l'ESR, le CHU et le CROUS, en partenariat avec les acteurs de la santé du territoire, souhaitent s'impliquer dans la construction d'un plan local de santé de l'étudiant en phase avec les stratégies en matière de la santé locale de chaque site.

Action 36. Elaborer un plan local de la santé étudiante

Action 37. Mutualiser certains supports et simplifier l'accès aux droits en santé

Action 38. Améliorer et faciliter l'accès aux différents services sociaux

Action 39. Renforcer la prévention et la promotion de la santé

Action 40. Renforcer les actions en matière de lutte contre la précarité étudiante

### ***10. Stratégie des partenariats socio-économique et mécénat***

Les établissements de l'ESR de Champagne Ardenne souhaitent renforcer en particulier à travers leurs fondations les liens avec le monde socio-économique et la relation sciences et société afin de consolider, diversifier et varier leurs ressources propres. Parmi ces dernières le mécénat apparaît essentiel surtout depuis la baisse des subventions de l'état.

La vie étudiante représente un projet d'envergure auquel les partenaires socio-économiques locaux pourront s'intégrer afin de soutenir les étudiants et participer activement à la richesse, au développement et au rayonnement du territoire.

Action 41. Renforcer le partenariat et le mécénat

# ANNEXES

# FICHES ACTIONS

## **Fiche action n°1 : Etablir une cartographie de l'offre en logement étudiant et se doter d'outils pour suivre la demande de logement et déterminer le besoin en logement étudiant**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

La création de l'OTLE qui couvre le territoire du Grand Reims et d'Ardenne Métropole permettra de disposer de données chiffrées objectivées qui seront un véritable outil d'aide à la décision pour les collectivités territoriales concernées et les opérateurs du logement étudiant.

Le territoire de Champagne Sud n'étant pas couvert par un OTLE, il conviendra de collecter des données chiffrées afin d'analyser la demande de logement et d'extrapoler les besoins à venir en la matière.

### **Objectifs :**

- Collaborer dans le cadre de l'observatoire du Grand Reims afin de coordonner l'offre de logement en Champagne Nord et mettre en place d'un portail de logement à destination des étudiants, doctorants et chercheurs...
- Mettre en place, avec les différents acteurs concernés une étude de satisfaction et des besoins des étudiants en matière de logement.

### **Résultats attendus**

Bénéficier de données objectivées sur les besoins des étudiants en matière de logement.

Se doter d'outils d'aide à la décision pour établir la programmation en besoins immobiliers

### **Calendrier prévisionnel**

Durée du SDVE

### **Acteurs**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

CROUS (Porteur)

**Partenaires extérieurs**

OTLE

Collectivités territoriales

**Sources de financement mobilisables**

Ressources propres, subventions...

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre de places de logement étudiant créées dont places en Crous

## Fiche action n°2 : Réflexion autour des services adaptés à la vie en résidence universitaire

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

Les modes de vie des étudiants ont beaucoup évolué ces dernières années et devraient à nouveau connaître des mutations en lien avec la crise sanitaire actuelle.

Face à ces constats, les besoins en logement des étudiants ont changé ce qui impacte la manière de penser les services associés aux résidences universitaires (salles et espaces de travail, de détente, services associés, optimisation des espaces du logement privatif, ...).

Afin d'adapter les cahiers des charges des opérations de construction et/ou de réhabilitation des programmes immobiliers, une réflexion sur les nouveaux usages étudiants doit permettre d'aboutir à définir des espaces et des services adaptés aux étudiants de demain.

### Résultats attendus

Définir les services nécessaires à la vie en résidence universitaire

Déterminer un cahier des charges des attendus

Développer les animations dans les résidences afin de lutter contre l'isolement des étudiants.

### Calendrier prévisionnel

2021-2022-2023

### Acteurs

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

CROUS (Porteur)

### Partenaires extérieurs

Cabinet et/ou bureau d'études spécialisés dans le domaine

OTLE

CMEI



Collectivités territoriales

**Sources de financement mobilisables**

Ressources propres

...

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Production d'un cahier des charges

Nombre d'espaces réalisés

Nombre de lits livrés intégrant les éléments du cahier des charges

## **Fiche action n°3 : développer et informer de l'offre de logement en ville et/ou chez l'habitant notamment sur les sites non couverts par des résidences étudiantes**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Différents opérateurs de l'enseignement supérieur informent et/ou diffusent des offres de logement à destination des étudiants.

Les Crous mettent à disposition une application « Lokaviz » qui couvre l'ensemble du territoire national et permet aux particuliers de déposer une offre de logement et aux étudiants de consulter les offres sur le territoire d'études envisagé.

Certains territoires de l'académie bien qu'accueillant un nombre significatif d'étudiants n'atteignent pas la taille critique pour justifier de résidences étudiantes (Chaumont, Langres, ...). Le développement d'une offre de logement sur le parc locatif classique ou chez l'habitant constitue donc un axe de progrès.

- Simplifier les démarches de demande de logements étudiants surtout pour les étudiants internationaux.
- Développer le logement temporaire pour de courts séjours (stagiaires, doctorants, chercheurs, alternants).
- Communiquer sur le dispositif VISALE
- Faire le lien avec l'application « Lokaviz », sa charte et les travaux de certification de la qualité au niveau de l'AVUF.

### **Résultats attendus**

Augmenter le nombre d'offres disponibles sur lokaviz

Développer les partenariats sur les territoires délocalisés visant à enrichir les offres disponibles sur la plateforme

Diversifier l'offre de logements (individuel, couple, colocation, ...) et leur qualité.

### **Calendrier prévisionnel**

Durée du SDVE (avec une mise en place dès 2022)

### **Acteurs**

Crous

Etablissements accueillant des étudiants sur des sites délocalisés

**Partenaires extérieurs**

Collectivités territoriales

Associations en lien avec l'accès au logement

**Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres

- actions communes : 3000€

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre d'annonces proposées sur Lokaviz

## **Fiche action n° 4 : Faciliter et harmoniser l'accès au logement Crous pour les étudiants en situation de handicap et ayant le statut de sportifs de haut niveau (éventuellement d'autres étudiants à statut particulier, clairement identifiés)**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Conformément à la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et la recherche, l'URCA s'est dotée d'un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap. Outre cette obligation réglementaire, la volonté commune des établissements du territoire champardennais est de renforcer l'inclusion des étudiants en situation de handicap.

Le parc du Crous est composé de logements adaptés à différents types de handicap. Pour autant, aucune procédure clairement identifiée entre le Crous et les établissements d'enseignement du territoire n'existe afin de proposer les logements adaptés aux étudiants justifiant du handicap afférent.

Par ailleurs, les établissements du territoire accueillent des étudiants ayant la qualité de sportifs de haut niveau. Ce public doit bénéficier d'un accompagnement spécifique lui permettant de concilier vie universitaire et pratique de haut niveau d'une activité sportive.

L'accès à un logement dans les meilleures conditions répond à l'accompagnement attendu de ce public.

### **Résultats attendus**

Faciliter et améliorer la réussite dans le parcours pédagogique de l'étudiant tout en lui permettant de pratiquer à haut niveau une activité sportive.

Identifier, au sein de chaque établissement, le public des sportifs de haut niveau et ses besoins en logement

Mettre en place une commission conjointe regroupant les établissements et le Crous pour accueillir en résidence Crous les sportifs de haut niveau.

Proposer un logement adapté aux étudiants présentant un handicap

Faciliter l'inclusion des étudiants en situation de handicap

Mettre en place une commission réunissant le SUMPPS et les services du Crous établissant des propositions de logement adapté aux étudiants

**Calendrier prévisionnel**

Rentrée 2021-2022

**Acteurs**

CROUS

Etablissements accueillant des sportifs de haut niveau

CREPS

**Partenaires extérieurs**

Néant

**Sources de financement mobilisables**

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre de proposition de logement établi par la commission

Nombre de logement occupé dans le cadre du dispositif arrêté

## Fiche action n°5 : Impulser des dispositifs de tutorat en résidence universitaire

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

L'implantation des résidences universitaires gérées par le Crous assure un maillage du territoire sur les principaux sites universitaires de l'académie (Chalons, Charleville-Mézières, Reims et Troyes).

Le public premier des résidences gérées par le Crous est celui des étudiants boursiers sur critères sociaux. « Assurer aux étudiants une qualité d'accueil et de vie propice à la réussite de leur parcours de formation » relève des missions du réseau des Œuvres telles que fixées aux articles L822-1 et suivants du code de l'éducation.

La mise en place d'un dispositif de tutorat au sein des résidences universitaires concourrait à l'atteinte de cet objectif.

### **Résultats attendus**

Favoriser le lien social au sein des résidences universitaires

Améliorer la réussite des étudiants résidant en cités universitaires notamment ceux de première année

### **Calendrier prévisionnel**

Mise en œuvre rentrée 2022-2023 puis déploiement tout au long de la durée du SDVE.

### **Acteurs**

Crous

Etablissements d'enseignement du territoire

### **Partenaires extérieurs**

Associations étudiantes

**Sources de financement mobilisables**

CVEC du Crous.

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre de tuteurs mis en place

Nombre d'étudiants suivis dans le cadre du tutorat

Résultat de l'enquête mise en place auprès des tuteurs et des étudiants tutorés

## **Fiche action n°6 : Etablir une cartographie des établissements, de leurs effectifs et des structures de restauration afin d'aider à la décision lors de la programmation d'opérations immobilières notamment sur Champagne sud**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Les structures de restauration du Crous sont ouvertes à tous les étudiants peu importe leur établissement d'inscription. Aussi, la cohérence géographique des schémas de développement des établissements, notamment sur les campus accueillant plusieurs entités, doit permettre de mutualiser les effectifs afin d'adapter les structures de restauration aux besoins et à la géographie.

Se doter d'une cartographie permettra de piloter les stratégies des différents établissements en bénéficiant de données actualisées.

### **Résultats attendus**

Etablissement d'une cartographie de l'existant

Aide à la prise décision

Amélioration de la connaissance de l'existant et des projets de développement des membres de l'association.

Identifier des solutions de restauration ad'hoc

### **Calendrier prévisionnel**

2022-2023

### **Acteurs**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

CROUS (Porteur)

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités territoriales



AUDRR

**Sources de financement mobilisables**

A identifier en lien avec les travaux relatifs au schéma directeur de l'agglomération troyenne

Ressources propres

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Formalisation d'une cartographie

## **Fiche action n°7 : Diversifier l'offre de restauration afin de l'adapter aux rythmes et aux attentes des étudiants**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Le rythme de vie et les habitudes notamment culinaires de l'étudiant évoluent régulièrement. Afin de s'adapter à ces mutations, la restauration universitaire doit développer des nouveaux modes de restauration.

Diversifier l'offre, proposer de nouveaux modes de restaurations, de nouvelles prestations au plus près des besoins des étudiants constitue un enjeu pour le Crous.

### **Résultats attendus**

Proposer de nouvelles offres de restauration sur les campus

Adapter les amplitudes d'ouverture des lieux de restauration

Tester de nouveaux modes de restauration : espaces de convivialité autour de la distribution automatique, ...

Poursuivre les efforts sur l'adaptation de l'offre aux besoins et attentes des étudiants

Adapter les lieux de restaurations pour les étudiants à en situation de handicap

Fluidifier davantage l'accès à la restauration

Faire des restaurants CROUS des lieux de vie étudiante (animation, ateliers, ...)

Faire le lien avec les offres de restaurations, type Foodtrucks, privées alternatives existantes ou à créer

### **Calendrier prévisionnel**

Durée du contrat

### **Acteurs**

CROUS et établissements de l'ESR concernés

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités, partenaires socio-économiques Bureau d'étude spécialisée, le cas échéant

**Sources de financement mobilisables**

Ressources propres

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre de nouvelles offres proposées

Nombre de lieux aménagés

Enquête auprès des étudiants

## **Fiche action n°8 : Engager une vraie réflexion autour de la pause-méridienne afin de permettre aux étudiants de se restaurer sur les campus**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

En 2011, l'ensemble des établissements ont signé la mise en place du 10ème mois de bourses et l'engagement d'assurer une pause méridienne d'au moins une heure.

Dans le contexte sanitaire actuel, l'intérêt d'étaler les flux d'étudiants sur les campus est renforcé.

Selon une étude rendue par l'OVE en 2018, 48% des étudiants déclarent sauter des repas durant une semaine de cours normale.

Une réflexion entre les composantes, et / ou les établissements présents sur un même campus, sur les temps de pause et l'échelonnement des horaires de sortie optimiserait les temps consacrés à la pause-méridienne et permettrait à un nombre plus important d'étudiants d'accéder à une offre de type repas.

### **Résultats attendus**

Laisser le temps nécessaire à la consommation d'un repas équilibré dans les structures de restauration

Améliorer les conditions de vie sur les campus

Améliorer la santé des étudiants

### **Calendrier prévisionnel**

2021-2022 : Premières actions

### **Acteurs**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

Sociétés de transport urbain, collectivités

**Sources de financement mobilisables**

Sans objet

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Augmentation de la fréquentation des structures de restauration

Enquête auprès des étudiants

## Fiche action n°9 : Renforcer l'offre de transports en commun pour les étudiants

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Il s'agira de continuer à collaborer avec les collectivités territoriales mais d'une manière collective afin de :

- renforcer l'offre de transports en commun à destination des étudiants à des tarifs attractifs
- améliorer la fréquence et l'amplitude des transports en commun desservant les campus, les résidences universitaires et les lieux de vie étudiante.
- développer les réseaux urbains et interurbains.
- favoriser l'adéquation des transports en commun avec la vie étudiante.
- envisager une extension des tarifs jeunes aux tranches d'âges supérieures pour les étudiants.

### **Résultats attendus**

Politique tarifaire attractive et incitative accessible à tous les étudiants.

Plage horaire et fréquence de transport en commun adaptées à la vie étudiante.

### **Calendrier prévisionnel**

2022 : Enquête sur l'offre, les pratiques et les besoins en matière de transport.

A partir de 2022 : Echanger avec les collectivités et les sociétés de transport sur les possibilités de développement du réseau de transport en commun.

Durée du contrat de site : mise en place des dispositifs de suivi et d'évolution de l'offre de transport

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Sources de financement mobilisables**

Sans objet

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités locales

Agglomérations

Conseils départementaux,

SNCF,

TCAT,

Grand Reims (AOM)

...

**Sources de financement mobilisables**

Sans objet

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquêtes de satisfaction

- Nombre de bus et tram sur une journée

- ...

## Fiche action n°10 : Développer les modes de déplacement doux, durables

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

Dans une perspective d'environnement durable, les établissements de l'ESR de la Champagne Ardenne s'engagent dans une dynamique de développement de la mobilité douce qui vient compléter l'offre des transports en commun saturée sur certains sites.

Au-delà des transports en commun et des mobilités douces, les établissements souhaitent renforcer leurs parcs de véhicules de services par des véhicules peu émissifs.

### **- Objectifs :**

- Lancer une enquête à destination des étudiants du territoire pour mieux connaître leurs modes de déplacements.
- Collaborer avec les collectivités afin d'accroître le réseau de pistes cyclables.
- Renforcer l'utilisation des mobilités alternatives (covoiturage, vélo, marche à pieds, tramway, métro, bus, trottinette, scooter électrique...).
- Réduire les superficies des parkings de voitures afin de favoriser d'autres aménagements (parking à vélo, espaces verts...).
- Equiper les campus de parcs à vélos couverts et sécurisés.
- Aménager des pistes pour vélos et trottinettes afin de garantir la sécurité des ces usages sur les campus.
- Sensibiliser les étudiants aux mobilités alternatives durables et aux modes de déplacement doux et actifs.
- Communiquer sur les avantages de la mobilité durable et active.
- Soutenir les initiatives d'étudiants et d'associations étudiantes en matière de mobilité durable.

### Résultats attendus

- Augmentation des infrastructures cyclables sur les campus.
- Augmentation de la mobilité durable
- ...

### Calendrier prévisionnel

- 2022 : Enquête sur les modes de déplacements des étudiants.



- A partir de 2023 : Etude de faisabilité pour l'augmentation du nombre des parcs à vélos sur les campus.

- Durée du contrat : actions de sensibilisation et soutien aux initiatives étudiantes.

**Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

**Partenaires extérieurs**

AOM

**Sources de financement mobilisables**

Budget de cette action (€) :

- actions individuelles : Ressources propres
- actions communes : 2000€/an

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'abris de vélos
- Pourcentage de mobilité durable par rapport à l'utilisation de voiture
- Nombre d'étudiants sensibilisés...

## Fiche action n°11 : Promouvoir des applications mobiles de covoiturage

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Développer une application mobile gratuite de covoiturage sans transaction financière à destination des étudiants des établissements de l'enseignement supérieur de Reims et de Troyes. Le cas échéant, faire le lien avec les plateformes existantes et proposées sur chaque territoire.

### **Résultats attendus**

Faciliter le covoiturage entre étudiants.

### **Calendrier prévisionnel**

2022 : état des lieux des dispositifs mis en place

2022-2023 : Mise en place de l'application de covoiturage

A partir de 2023 : utilisation de l'application de covoiturage par les étudiants des différents établissements.

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

### **Sources de financement mobilisables**

Budget de cette action (€) : <montant total nécessaire à sa mise en œuvre sur X années>

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'applications développées et utilisées.

## Fiche action n°12 : Multiplier les actions de prévention et de renforcer la formation à la sécurité routière

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Les accidents de la route sont en augmentation chez les jeunes de 18 à 24 ans. Il est donc de notre devoir d'accompagner les associations étudiantes dans l'organisation des soirées étudiantes et d'accentuer la prévention et la formation à destination de nos étudiants.

### **Objectifs :**

- Mener des actions auprès des étudiants pour les sensibiliser aux risques routiers.
- Proposer des formations pour la prévention des risques routiers.
- Mettre à disposition, lors des journées de rentrée, des kits de sécurité pour les vélos.

### **Résultats attendus**

Etudiants sensibilisés

Adoption de comportements responsables individuels et collectifs

### **Calendrier prévisionnel**

2021-2022 : état des lieux des dispositifs et actions mis en place

A partir de 2022 : premières actions de sensibilisations communes

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités, gendarmerie nationale, associations d'usagers cyclistes...

### **Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres

- actions communes : 2000€/an

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'étudiants formés
- Nombre d'étudiants participants aux journées de sensibilisation

## **Fiche action n°13 : Coordonner avec les collectivités la politique d'accueil et d'intégration des étudiants sur le territoire**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

En 2020, près de 43 000 étudiants sont inscrits au sein de l'un des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne Ardenne. 82 % des effectifs étudiants sont concentrés au Grand Reims et 22% des effectifs étudient à Troyes. Ces effectifs sont en hausse depuis ces dernières années.

Ces étudiants contribuent au développement et au dynamisme du territoire et constituent une richesse que les Villes et les agglomérations souhaitent encourager.

Il est donc nécessaire de s'accorder sur une politique commune en matière d'accueil des étudiants.

### **Objectifs :**

- Accroître le nombre d'animations par les villes (actions sportives, culturelles, festives, ...).
- Elaborer des enquêtes et des questionnaires afin de déceler la satisfaction des étudiants, leurs besoins et leurs attentes sur le territoire.
- Mener des échanges réguliers avec les établissements de l'ESR et les associations pour identifier des méthodes innovantes garantissant un accueil de qualité et permettant aux étudiants de s'épanouir.
- Faire participer les étudiants à l'organisation de soirées ludiques et au développement des actions de préventions dans les villes.

### **Pour les étudiants internationaux :**

- Renforcer le rôle des collectivités dans l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux (guichet unique, soirées d'intégrations, événements culturels et sportifs...).
- Pérenniser le guichet unique en début d'année universitaire à Reims et à Troyes en proposant aux étudiants plus de services nécessaires pour leur rentrée en études supérieures (CROUS, mutuelles, préfecture, informations des établissements, transports...).
- Echanger avec les collectivités des sites délocalisés afin de mettre en place des guichets uniques.
- Proposer un stand commun aux établissements de l'ESR pour les guichets uniques destinés à guider les nouveaux arrivants et particulièrement les étudiants internationaux.

### **Résultats attendus**

Renforcer l'implication des collectivités territoriales dans l'accueil des étudiants.

Accentuer les animations à destination des étudiants au niveau des villes et des établissements.

Rendre les étudiants acteurs sur leur territoire.

Faciliter l'intégration des étudiants internationaux.

### **Calendrier prévisionnel**

- 2022 : Enquêtes et questionnaires de satisfaction

- Durée du contrat : Soutenir et renforcer les actions proposées par les collectivités en matière d'accueil des étudiants.

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités, partenaires culturels et sportifs...

### **Sources de financement mobilisables**

Sans objet

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'évènements proposés par les villes.

- Nombre d'étudiants participants aux actions menées par les collectivités.

## Fiche action n°14 : Œuvrer pour un accueil de qualité

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

La qualité d'accueillir des étudiants représente un enjeu d'attractivité des établissements de l'ESR de la Champagne Ardenne.

Analyser notre mode d'accueil actuel pour en améliorer les résultats constitue une première étape d'une démarche de qualité.

### **Objectifs :**

- Echange de bonnes pratiques sur les critères d'accueil dans chaque établissement.
- S'engager dans une démarche d'amélioration d'accueil et de service rendu en associant tous les acteurs participant à l'accueil des étudiants (directions, services, composantes, scolarités, ...).
- Mener une réflexion à long terme pour l'obtention d'une labellisation de qualité.
- Proposer des guichets d'accueil virtuels innovants (réalité virtuelle, visite des locaux à 360°, ...).
- Enrichir l'offre de services numériques proposés aux étudiants (pack de services numériques facilitant la rentrée et la vie des étudiants : informations pratiques pour la rentrée, réservations espaces bibliothèques, agendas d'événements culturels, sportifs, associatifs, ...).

### **Résultats attendus**

Garantir une meilleure prise en charge des étudiants dès leur inscription.

Améliorer la qualité d'accueil.

Adapter les horaires des scolarités au rythme d'étude.

Obtenir un label de qualité d'accueil.

### **Calendrier prévisionnel**

- 2021-2022 : état des lieux des dispositifs mis en place
- 2022 : Enquête de satisfaction
- 2023 : Mise en place d'un guichet d'accueil virtuel
- Fin du contrat : réunir tous les critères pour l'obtention d'un label « qualité d'accueil ».

**Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

**Partenaires extérieurs**

**Sources de financement mobilisables**

Sans objet

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquête de satisfaction.
- Plages d'accueil adaptées au niveau des scolarités.
- ...



## Fiche action n°15 : Impliquer les étudiants dans la politique d'accueil, d'intégration et d'accompagnement

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

Les établissements de l'ESR de la Champagne Ardenne souhaitent accorder un rôle important aux étudiants dans le développement de la vie étudiante.

Permettre aux étudiants de s'impliquer dans la vie étudiante renforce le sentiment d'appartenance à l'établissement et envers la communauté.

### **Objectifs :**

- Renforcement les interactions primo-entrants et associations.
- Proposer un programme de parrainage étudiant de rentrée.
- Soutenir les initiatives d'associations étudiantes susceptibles d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants.
- Encourager et proposer des financements aux projets innovants en lien avec l'accueil des étudiants.

### Résultats attendus

Renforcer les liens entre primo-entrants, les paires et les associations.

Sensibiliser les associations étudiantes aux différents axes du schéma directeurs de la vie étudiante du site.

### Calendrier prévisionnel

2022-2023 : état des lieux des dispositifs mis en place

2022-2023 : mise en place d'un programme de parrainage de rentrée

Durée du contrat : Soutenir les projets susceptibles d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants.

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### Partenaires extérieurs

**Sources de financement mobilisables**

Sans objet

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquête de satisfaction.
- Nombre d'étudiants parrains
- Nombre de projets en lien avec l'accueil des étudiants.

## Fiche action n°16 : Elaborer une politique de site pour l'orientation et la réussite en s'appuyant sur les axes du projet Ailes

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

La réussite dans le supérieur est liée à une information explicite et une orientation accompagnée. Il est important de renforcer les collaborations entre les établissements du supérieur et ceux du secondaire de l'académie. Les actions mises en place sont très diversifiées : cordées de la réussite, journées portes ouvertes (*JPO*), forums premières, participation aux salons de l'étudiant et des métiers, foire de Châlons, journées d'immersion et journées découverte, stages à l'université, participation à des concours ou des manifestations à caractère culturel et scientifique (*Fête de la science, semaine des mathématiques, ...*), etc.

Chaque établissement possède une stratégie d'accompagnement à la réussite selon ses spécificités. Néanmoins, l'objectif commun est de mettre en œuvre différents dispositifs afin d'accompagner les étudiants dans le choix de leurs parcours, de lutter contre le décrochage et de permettre à des jeunes en difficultés de repenser leur projet d'études en lien avec leur projet personnel et professionnel.

### Objectifs :

- Développer une stratégie commune autour de l'orientation sur le territoire champardennais centré sur les jeunes et ouvert aux stratégies socio-économiques du territoire.
- S'appuyer sur les 4 axes du projet AILES porté par l'université de Reims Champagne-Ardenne et en partenariat avec l'université de technologie de Troyes, l'université de Lorraine et les deux rectorats de Nancy-Metz et Reims (Appuyer l'accompagnement de proximité dans les lycées, Mieux informer les lycéens en déployant des ambassadeurs de l'enseignement supérieur, Donner confiance aux jeunes dans leurs choix, Faire découvrir les métiers et ouvrir le champ des possibles) afin d'accompagner les lycéens dans une démarche d'orientation en adéquation avec leurs profils et leurs projets.
- Multiplier les événements favorisant la réussite des étudiants (webinaires, ateliers d'orientation, semaine d'intégration...).
- Soutenir d'avantage les campus des métiers et des qualifications.

### Résultats attendus

Assurer une meilleure connaissance des formations et des débouchés au sein des établissements champardennais.

Assurer une meilleure adéquation entre les profils des lycéens et leurs orientations.

...

### **Calendrier prévisionnel**

- 2022-2023 : état des lieux des actions mises en place.
- Durée du contrat : Multiplier les évènements favorisant la réussite des étudiants (webinaires, ateliers d'orientation, semaine d'intégration...).

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

### **Partenaires extérieurs**

Rectorats, établissements du secondaire, ...

### **Sources de financement mobilisables**

Sans objet

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Taux de réussite
- Taux de réorientation

## **Fiche action n°17 : Renforcer les dispositifs de parrainage, de tutorat et d'aide à la réussite**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

La crise sanitaire a provoqué l'augmentation du décrochage scolaire et de sentiment d'isolement et d'abandon.

Afin de guider, d'accompagner et de soutenir leurs étudiants, les établissements ont adopté une stratégie autour du parrainage et du tutorat.

### **Objectifs :**

- Développer le tutorat d'accueil en aidant les primo-entrants à se familiariser avec leur nouvel environnement de travail.
- Développer le tutorat d'accompagnement pédagogique par les pairs, les référents enseignants, les référents à destination de publics cibles...
- Mettre en place des séminaires entre les directions et les responsables pédagogiques afin d'accompagner aux mieux les étudiants dans leurs cursus.

### **Résultats attendus**

Augmenter le nombre d'étudiants accompagnés.

Assurer un suivi pédagogique régulier des étudiants participants au programme de parrainage ou de tutorat....

### **Calendrier prévisionnel**

- 2022-2023 : état des lieux des actions mises en place.
- Durée du contrat : augmentation du nombre d'étudiants accompagnés.

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

### **Sources de financement mobilisables**

- Sans objet

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'étudiants accompagnés
- Nombre d'étudiants tuteurs

## **Fiche action n°18 : Proposer un accès rapide aux différents services de la vie étudiante**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

La simplification des démarches et l'accompagnement administratif nécessitent une stratégie territoriale entre les établissements de l'enseignement supérieur, le CROUS, les préfectures, les municipalités, les métropoles et d'autres acteurs afin d'accompagner les étudiants dans l'ensemble de leurs démarches dès leur arrivée en leur permettant un accès rapide aux différents services de la vie étudiante (aide au montage de dossiers, visites médicales, logement, transport, santé, loisirs...).

### **Objectifs :**

- Proposer aux étudiants un accès simplifié et rapide aux différents services de la vie étudiante (aide au montage de dossiers, visites médicales, logement, transport, santé, loisirs...).
- Créer une offre de services dématérialisés.

### **Résultats attendus**

Meilleur accompagnement administratif pour les étudiants.

Réduction de temps consacré aux procédures administratives.

### **Calendrier prévisionnel**

- 2021-2022 : état des lieux des actions mises en place.

- 2022 : Premier séminaire des référents « vie étudiante » des établissements du réseau de l'ESR champardennais.

- Durée du contrat : Simplification renforcée des différentes démarches.

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités, mutuelles...

**Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquêtes de satisfaction

- Temps alloué aux procédures administratives

- ...



## **Fiche action n°19 : Accompagner les étudiants spécifiques et les associations étudiantes dans les montages des dossiers et les démarches administratives**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

- Mieux accompagner les étudiants dans la construction de leur projet de mobilité.
- Renforcer l'accompagnement des associations dans le montage de demande de subvention.
- Améliorer l'organisation et la prise en charge des dossiers des étudiants en situation de handicap pour une obtention rapide des avis médicaux.
- Mettre en place un groupe de réflexion réunissant les établissements de l'ESR de champagne Ardenne, les préfectures, les municipalités, les métropoles, le Crous et d'autres acteurs afin de faciliter les démarches administratives pour les étudiants internationaux.

### **Résultats attendus**

Simplification des démarches et meilleur accompagnement administratif pour les étudiants spécifiques.

Meilleur accompagnement des associations dans la démarche de demande de subvention

...

### **Calendrier prévisionnel**

- 2022 : état des lieux des actions mises en place.
- 2023 : Mutualiser de certaines formations à destination des associations étudiantes.
- Durée du contrat : Simplification renforcée des différentes démarches.

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

### **Sources de financement mobilisables**

Sans objet

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquêtes de satisfaction
- Nombre de projets associatifs accompagnés
- Nombre d'étudiants spécifiques suivis...

## Fiche action n°20 : Proposer une carte européenne de l'étudiant

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

La carte européenne étudiant permet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Les étudiants inscrits dans un établissement adhérent peuvent avoir accès à leurs droits dans l'espace européen et auprès des fournisseurs possédant une offre de service réservée aux étudiants.

Cette carte permet de faciliter la mobilité dans l'union européenne et de favoriser une meilleure intégration des étudiants.

### **Résultats attendus**

Faciliter la mobilité des étudiants et les services associés (paiement électronique, accès et usage des bibliothèques, usages du transfert électronique des dossiers des étudiants, ...).

### **Calendrier prévisionnel**

- 2023 : Production de la carte européenne

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

### **Sources de financement mobilisables**

- Sans objet

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquêtes de satisfaction

- Nombre d'étudiants possédant une carte européenne.

- ...

## **Fiche action n°21 : Inscrire le handicap au cœur d'une stratégie commune et concertée à tous les établissements du réseau de l'ESR en cohérence avec le schéma directeur du handicap de l'URCA**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Suite à la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le nombre d'étudiants handicapés accueillis a augmenté.

En 2013, la loi de l'enseignement supérieur et de la recherche a validé et a incité le renforcement des actions déjà menées au sein des établissements par la mise en place d'un schéma directeur en matière de politique du handicap. C'est dans ce cadre qu'en 2018, l'URCA a mis en place son schéma directeur du handicap articulé autour de sept axes, à savoir : les étudiants, les ressources humaines, l'enseignement et la recherche, l'accessibilité des services et des offres, l'accessibilité du cadre bâti, la sensibilisation et la formation au handicap, la politique des achats. Ce schéma directeur a permis l'augmentation du nombre d'étudiants en situation de handicap accompagnés, l'évaluation individualisée des besoins, la co-construction avec les différents services de solutions personnalisées.

Le savoir-faire de la mission handicap de l'URCA a permis d'accompagner différents établissements du réseau de l'ESR de CA dans la mise en place des dispositifs adaptés aux étudiants en situation de handicap.

### **Objectif**

- Inscrire le handicap au cœur d'une stratégie commune et concertée.
- S'appuyer sur les axes du schéma directeur du handicap de l'URCA afin harmoniser les actions au sein du réseau de l'ESR de la Champagne Ardenne.
- Mettre en place une commission commune aux établissements du réseau de l'ESR afin de gérer les cas spécifiques et se coordonner avec le CROUS pour des logements adaptés au public en situation de handicap.
- Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité des locaux pour les étudiants en situation de handicap.
- Soutenir les d'associations étudiantes et des personnels susceptibles d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants en situation de handicap.

### **Résultats attendus**

Création d'une commission inter-établissement pour la gestion des services spécifiques aux étudiants en situation de handicap.

Amélioration de l'intégration, de la réussite et de l'insertion professionnelle.

Suivi personnalisé et régulier.

### **Calendrier prévisionnel**

- 2022 : état des lieux des dispositifs mis en place
- 2022 : Création d'une commission inter-établissement pour la gestion des services spécifiques aux étudiants en situation de handicap.
- A partir de 2022-2023 : proposer certaines formations communes

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités, partenaires culturels et sportifs, mutuelles, ...

### **Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres
- actions communes : 3000€/an

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'étudiants en situation de handicap accompagnés
- % d'étudiants en situation de handicap diplômés
- % de l'insertion professionnelles des étudiants en situation de handicap
- Nombre de projets soutenus autour du handicap

## **Fiche action n°22 : Sensibilisation au handicap et communication autour de la prise en charge**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

- En lien avec les référents des établissements, proposer une plaquette commune précisant les procédures et les informations spécifiques à chaque établissement concernant les personnes en situation de handicap afin de faciliter l'accès à l'information par les étudiants et les futurs étudiants.
- Renforcer l'information autour de la mission handicap dans le cadre du continuum Bac-3/Bac+3.
- Former les enseignants et les personnels administratifs des établissements d'ESR à la prise en compte et à l'accompagnement du handicap étudiant.
- Sensibiliser les unités de recherche à l'accueil des doctorants nationaux et internationaux en situation de handicap
- Proposer des actions communes de sensibilisation au handicap, le cas échéant un calendrier commun de sensibilisation.

### **Résultats attendus**

Sensibilisation renforcée.

Accès rapide et efficace à l'information.

### **Calendrier prévisionnel**

- 2022 : état des lieux des dispositifs mis en place

- Durée du contrat : Sensibilisation des étudiants et des personnels au handicap

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

### **Partenaires extérieurs**

### **Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres

- actions communes : 2000€/an

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'étudiants sensibilisés à la mission handicap
- Nombre de personnels formés à la mission handicap

...

## Fiche action n°23 : Harmoniser la prise en charge des étudiants sportifs de haut niveau

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

Être sportif de haut niveau et étudiant exige une organisation et une coordination méticuleuses. De nombreuses contraintes s'imposent à ces étudiants. Ce qui amène certains à arrêter leurs études. Il est donc important de permettre aux sportifs de haut niveau de s'épanouir au sein des établissements d'enseignement supérieur et de réussir leurs études en bénéficiant d'un certain nombre d'aménagements pédagogiques.

### Objectifs :

- Renforcer l'aménagement de la formation universitaire.
- Promouvoir l'implication du CREPS et des établissements de l'ESR dans l'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau.
- Mettre en valeur les sportifs de haut niveau au sein des établissements.
- Etablir une newsletter commune annuelle présentant les sportifs de haut niveau et leurs parcours.
- Intégrer les sportifs de haut niveau dans une dynamique d'ambassadeurs de l'enseignement supérieur.

### Résultats attendus

Suivi personnalisé et régulier des sportifs concernés.

Mise en place des dispositions favorables au travail universitaire (tutorat, préparation aux examens, ...)

Développer l'ambition des sportifs de haut niveau pour l'enseignement supérieur...

### Calendrier prévisionnel

- 2022 : état des lieux des dispositifs mis en place.

- 2023 : Harmonisation des conditions d'accueil.

- 2023 : Etablir une newsletter commune annuelle présentant les sportifs de haut niveau et leurs parcours.

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne



**Partenaires extérieurs**

Partenaires associatifs ou institutionnels...

**Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'étudiants sportifs de haut niveau
- % d'étudiants sportifs de haut niveau diplômés
- % d'insertion professionnelles des étudiants sportifs de haut niveau

## **Fiche action n°24 : Proposer davantage d'emplois étudiants et valoriser les compétences des étudiants salariés**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Certains étudiants salariés abandonnent leur parcours universitaire suite aux contraintes liées à leurs activités rémunérées. Le statut étudiants salariés permet certes l'aménagement des emplois du temps mais cela est variable selon les formations. Certaines formations ne peuvent autoriser des dispenses d'assiduité, par exemple les DUT, les formations de santé ou les licences professionnelles. Une prise en charge de ces étudiants permettra de les accompagner dans la réalisation de leur projet d'étude.

### **Objectifs :**

- Mieux informer les étudiants salariés sur leurs droits et sur l'adéquation entre l'activité rémunérée et la réussite des études.
- Augmenter le nombre des emplois étudiants dans différents services des établissements de l'ESR de CA.
- Valoriser les compétences acquises par les étudiants salariés.
- Concilier étude et activité rémunérée en optant pour un contrat pédagogique permettant d'étaler les études sur plusieurs années.

### **Résultats attendus**

Suivi personnalisé et régulier des étudiants salariés.

Mise en place des dispositions favorables au travail universitaire (tutorat, préparation aux examens, ...)

### **Calendrier prévisionnel**

- 2022 : état des lieux des dispositifs mis en place.
- 2022 : réflexion sur la valorisation des compétences acquises par les étudiants salariés.
- Durée du contrat : suivi régulier des étudiants salariés

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

**Partenaires extérieurs**

Collectivités, partenaires sociaux économiques, ...

**Sources de financement mobilisables**

- Sans objet

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'étudiants salariés
- % d'étudiants salariés diplômés
- % d'insertion professionnelles des étudiants salariés

## **Fiche action n25 : Mettre en place et étendre aux différents partenaires les critères du label "Bienvenue en France" obtenue par l'URCA et NEOMA Business School Campus de Reims**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

L'accueil des étudiants internationaux s'intègre dans une politique de valorisation et d'attractivité menée par les établissements de l'ESR de Champagne Ardenne. Le réseau de l'ESR champardennais souhaite faciliter d'avantage l'intégration des étudiants dans leurs établissements, en leur permettant d'identifier rapidement l'ensemble des outils et services mis à leur disposition.

En 2019, l'URCA et NEOMA Business School Campus de Reims ont obtenu le Label "Bienvenue en France" qui est attribué aux établissements pour la qualité de l'accueil des étudiants internationaux. Ce dispositif est délivré pour 4 ans par Campus France. Parmi les critères qui ont compté pour l'obtention du label : l'accessibilité de l'information, la dématérialisation des procédures, la qualité des dispositifs d'accueil, la qualité de la vie de campus, l'accessibilité et l'accompagnement des enseignements, la qualité de suivi post-diplômant...

- Chaque établissement possède sa stratégie d'accueil. Cependant l'objectif commun est de garantir une qualité dans toutes les étapes d'accompagnement et d'accueil des étudiants internationaux.

Cet objectif est aussi une priorité des collectivités territoriales (Région, agglomérations, villes...). En effet, l'accueil des étudiants internationaux débute dès leur arrivée sur le territoire et cela grâce au guichet unique qui offre une visibilité des différentes institutions auxquelles l'étudiant aura à faire, lui fait gagner du temps, lui offre un lieu de rencontre et d'écoute.

### **Objectifs :**

- S'appuyer sur les critères du label "Bienvenue en France" afin étendre et harmoniser la prise en charge des étudiants internationaux au niveau du territoire.
- Améliorer la qualité des procédures pour un bon déroulement de séjours d'études et de stages, en lien avec les référents internationaux dans les composantes.
- Mettre en place un groupe de réflexion réunissant les établissements de l'ESR de champagne Ardenne, les préfectures, les municipalités, les métropoles, le Crous et d'autres acteurs afin de faciliter les démarches administratives et proposer une offre de services complète (logement, transport, santé, loisirs...).
- Augmenter le parc de logement temporaire pour les courts séjours (doctorants, stagiaires, formations co-accréditées...).
- Mettre en place des animations et des actions communes à destination des étudiants internationaux (« Culture en fête » de l'URCA par exemple).

- Viser le 3ème niveau du label "Bienvenue en France" en satisfaisant tous les indicateurs du « Welcome package ».

### **Résultats attendus**

Meilleure intégration des étudiants internationaux.

Augmentation du nombre d'animations et d'actions d'intégration

### **Calendrier prévisionnel**

- 2022 : état des lieux des dispositifs mis en place

- 2022 : Enquêtes de satisfaction

- fin du contrat : Réunir tous les critères nécessaires pour le 3ème niveau du label "Bienvenue en France".

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités, partenaires sociaux économiques, ...

### **Sources de financement mobilisables**

- Sans objet

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'étudiants internationaux

- Indicateurs du label « Bienvenue en France »

## **Fiche action n°26 : Œuvrer pour une stratégie de développement de campus en parfaite adéquation avec la préservation de l'environnement, le développement durable et de la mobilité douce**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Formation, orientation, préparation à l'insertion professionnelle, actions sociales, santé, Sport, culture, vie associative, ... : Le campus représente un lieu de vie, de travail, d'épanouissement personnel et de vie sociale et citoyenne favorisant la réussite.

Offrir aux étudiants un cadre de vie enrichissant et en phase avec la préservation de l'environnement est enjeu majeur qui ne pourra s'accomplir sans l'implication des étudiants.

### **Objectifs :**

- Créer des espaces d'échange et de concertation entre les acteurs de la vie étudiante du réseau de l'ESR et entre les associations étudiantes des différents établissements autour du développement durable et la préservation de l'environnement.
- Mener une réflexion notamment sur les nouveaux modèles économiques permettant l'amélioration de la vie de campus en prenant en compte les spécificités de chaque site.
- Mettre en place une démarche qualité sur la vie de campus.
- Poursuivre les efforts en lien avec la prévention sur les campus (octobre rose, lutte contre le cancer, lutte contre les discriminations, ...) et la sensibilisation (handicap, mobilité douce, développement durable...).
- Mettre en place un calendrier d'événements partagé entre les acteurs de la vie étudiante des différents établissements et par site.
- Mettre en place un concours de meilleur campus auquel participera étudiants et personnels.

### **Résultats attendus**

Renforcer le lien social via des initiatives individuelles et/ou collectives en faveur de la solidarité et de l'animation de la vie étudiante.

Promouvoir le sentiment d'appartenance des étudiants à un écosystème universitaire.

Coordonner des actions communes entre établissements de même site.

Rendre le développement durable et la prévention de l'environnement une valeur porter par tous sur les campus.

...

### **Calendrier prévisionnel**

- 2022 : état des lieux des dispositifs mis en place
- 2022 : Sensibilisation au développement durable.
- 2022-2023 : premières actions communes.
- 2022-2023 : mise en place d'une démarche qualité sur la vie de campus.

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités, mutuelles, acteurs socio-économiques

### **Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres
- actions communes : 4000€/an

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'étudiants qui participent aux évènements.
- Enquêtes de satisfaction.
- Nombre d'actions communes.
- ...

## Fiche action n°27 : Associer les étudiants au développement des campus

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

- Associer les étudiants aux projets de développement de leurs campus.
- Renforcer les appels à projets et soutenir les initiatives d'étudiants et d'associations étudiantes en matière d'animation des campus.
- Renforcer la découverte de la vie de campus auprès des primo-rentrants (présentation des services, associations, prestations...).

### Résultats attendus

Etudiants engagés dans le développement de la vie de campus

Etudiants sensibles à la préservation de l'environnement.

Etudiants épanouis dans leur vie de campus.

### Calendrier prévisionnel

2022 : état des lieux des dispositifs mis en place

2022-2023 : Soutien des projets communs

Durée du contrat : Accentuation des campagnes de préventions et de sensibilisation par les paires.

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### Partenaires extérieurs

### Sources de financement mobilisables

Sans objet

### Indicateurs de suivi et d'évaluation



- Nombre d'étudiants engagés.

- Nombre de projets déposés.

...

## **Fiche action n°28 : Elaborer une Charte « étudiant engagé » pour soutenir l'engagement et valoriser les compétences des étudiants**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

L'engagement étudiant peut concerner différents domaines comme le domaine associatif, sportif, culturel, vie de l'établissements, milieu professionnel...

La mise en place d'une charte permet de reconnaître l'engagement des étudiants des établissements de l'ESR de CA et de faire valoir leurs droits en matière de validation des compétences et des aptitudes acquises dans leur cursus universitaires.

### **Objectifs :**

- S'accorder sur les différents domaines de l'engagement étudiant (association des étudiants à la vie de leur établissement, engagement électif et associatif, initiatives étudiantes, étudiants relais santé et social, étudiants salariés ; reconnaissance de l'engagement, étudiants tuteurs handicap, logement, service civique, etc).
- Harmoniser les dispositifs de valorisation de cet engagement au niveau des établissements de l'ESR de CA.
- Recenser et renforcer les différents dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant au niveau du site.
- Généraliser la valorisation des compétences acquises dans le cadre d'un projet d'engagement au sein des formations selon le décret n°2017-962 du 10 mai 2017.
- Sensibiliser les étudiants à l'engagement.
- Mieux communiquer dans les établissements de l'ESR au sujet de l'engagement étudiant.

### **Résultats attendus**

Valorisation des différents types d'engagement étudiants

Mise en place de la charte « engagement étudiant »

Information et communication renforcées autour de l'engagement étudiant

### **Calendrier prévisionnel**

2021-2022 : Etat des lieux des dispositifs existants

2023 : Elaboration de la charte « engagement étudiant »

2023 : Harmonisation des conditions de valorisation

**Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

**Partenaires extérieurs**

**Sources de financement mobilisables**

- Sans objet

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'étudiants engagés.
- Charte « engagement étudiant » finalisée
- Enquêtes de satisfaction

## Fiche action n°29 : Promouvoir l'entrepreneuriat étudiant

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

- Continuer les actions engagées dans le cadre de PEPITE.
- Mettre en place une politique commune entre les deux opérateurs locaux POTENTIEL à Reims et YEC à Troyes.
- Mutualiser les outils entre les opérateurs de PEPITE.
- Accompagner les établissements dans les premières étapes de l'entrepreneuriat
- Renforcer les collaborations entre les différents incubateurs du site.
- Renforcer les collaborations entre les PEPITES de la région Grand Est.
- Multiplier les challenges et les défis inter-établissements.
- Organiser des rencontres entre les étudiants entrepreneurs et les professionnels.
- Promouvoir le statut d'étudiant entrepreneur et le diplôme d'étudiant entrepreneur.
- Impliquer les doctorants dans l'esprit d'entreprendre à travers des séminaires, des formations, des doctoriales...
- Intégrer dans les cursus de formation des modules portant sur l'entrepreneuriat.

### Résultats attendus

Participation de chaque étudiant à une action ou à un évènement « entrepreneuriat » par an.

Augmentation du taux de notoriété du concept d'entrepreneuriat étudiant auprès des étudiants et des lycéens.

### Calendrier prévisionnel

2021-2022 : Enquêtes et état des lieux des dispositifs mis en place.

2022 : Élaboration d'un tableau de bord pour piloter les actions et suivre les indicateurs.

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

### Partenaires extérieurs :

Collectivités, clubs professionnels, Partenariats institutionnels, ...

### Sources de financement mobilisables :

- financements socles ministère, région, appel à projet.

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquêtes de satisfaction
- Nombre d'étudiants ayant le statut « étudiant entrepreneur »
- Nombre d'étudiants ayant le D2E
- Nombre d'étudiant pré-incubés ou incubés
- Nombre d'étudiants ayant participé à un évènement au moins
- Nombre de participants aux challenges et concours

## Fiche action n°30 : Multiplier les actions de sensibilisation à l'engagement et à l'entrepreneuriat étudiant

### Objectifs :

- Mener des actions de communication et d'information au sein des établissements.
- Proposer aux étudiants des formations, des ateliers autour de l'entrepreneuriat et de l'engagement.
- Créer des outils pédagogiques (Serious-Game, vidéos, MOOC, ...) autour de l'entrepreneuriat étudiant.
- Renforcer l'information autour de la valorisation des compétences acquises dans le cadre d'un projet d'engagement au sein des formations selon le décret n°2017-962 du 10 mai 2017.

### Résultats attendus

Accentuer la communication autour de l'entrepreneuriat et de l'engagement

Sensibilisation des étudiants renforcée

...

### Calendrier prévisionnel

- 2022 : Enquêtes et état des lieux des dispositifs mis en place

- 2022 : Mise en place d'un plan de sensibilisation

- A partir de 2023 : Création d'outils pédagogiques

- ...

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

### Partenaires extérieurs :

Collectivités

### Sources de financement mobilisables

- financements socles ministère, région, appel à projet.

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquêtes de satisfaction
- Nombre d'étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat
- Nombre d'étudiants sensibilisés à l'engagement étudiant
- ...

## **Fiche action n°31. Consolider la coordination avec les collectivités et les partenaires des milieux culturels et sportifs**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

La culture et le sport représentent des socles essentiels de l'épanouissement de l'étudiant dans son établissement et dans sa vie estudiantine en général. Par ailleurs, l'accès à la culture, aux œuvres, aux équipements sportifs varie fortement selon les étudiants en raison du milieu social, du coût des activités, par manque de temps, etc....

Il convient donc de développer la stratégie culturelle et sportives avec les collectivités et les partenaires culturels et socioéconomiques du territoire.

### **Objectifs :**

- Faire un état des lieux des infrastructures sportives et culturelle par site.
- Collaborer avec les collectivités afin de co-financer de nouvelles installations sportives.
- Travailler avec les villes afin de proposer aux étudiants des activités sportives et culturelle à tarifs attractifs.
- Améliorer l'accès aux équipements sur le territoire et adapter leurs plages horaires.
- Négocier avec les partenaires culturels et sportifs afin de faire bénéficier les étudiants de nombreux avantages pour les activités culturelles et sportives.

### **Résultats attendus**

Tarifs attractifs dans des institutions culturelles et sportives de chaque territoire.

Accès plus facile aux installations sportives et culturelles.

Co-construction de nouvelles installations sportives.

...

### **Calendrier prévisionnel**

2022 : Enquêtes et état des lieux des dispositifs culturels et artistiques et des équipements existants

2022 : Mener une réflexion autour de l'enrichissement du parc sportif à Reims et à Troyes.

### **Acteurs :**



Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

**Partenaires extérieurs**

Collectivités, partenaires du milieu culturel, partenaires du milieu sportif...

**Sources de financement mobilisables**

Sans objet

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'infrastructures sportives sur chaque site
- Nombre d'étudiants participant à une action culturelle.
- Nombre d'évènements proposés par les villes.
- ...

## Fiche action n°32 : Renforcer l'offre culturelle et sportive et faciliter les actions inter-établissements

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

- Mettre en place un annuaire des acteurs culturels territoriaux partenaires du réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne.
- Organiser des manifestations culturelles et sportives transversales (concerts, théâtre, expositions, tournois sportifs ...).
- Organiser des expositions et des tournées itinérantes inter-établissements.
- Améliorer la communication sur les actions culturelles et sportives
- Proposer un agenda partagé des événements culturels, sportifs et associatifs.
- Renforcer l'accompagnement des initiatives étudiantes : aide méthodologique, opérationnelle et aide à la communication aux projets étudiants financés ou non par les dispositifs en place (FSDIE, FSIE, Culture actions, CVEC...).
- Continuer le développement de l'animation socioculturelle et sportive dans les résidences.
- Créer des passerelles entre les établissements et les clubs.

### Résultats attendus

Développement d'actions communes

Augmentation du nombre d'étudiants pratiquant une activité sportive et ou culturelle.

Développement des activités extra-académiques

...

### Calendrier prévisionnel

2022 : Etat des lieux des dispositifs existants

2023 : premières actions communes

...

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### Partenaires extérieurs

Partenaires des milieux culturels et sportifs

Collectivités

...

**Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres
- actions communes : 10000€/an

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquêtes de satisfaction
- Nombre d'étudiants pratiquant une activité extra-académiques.
- Nombre d'évènement inter-établissements.
- ...

## Fiche action n°33 : Mettre en place un plan d'action dédié à l'égalité et la parité entre étudiantes et étudiants

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

Les établissements de l'ESR ont été amenés, fin 2020, à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur une durée de 3 ans.

Il sera important de prendre en compte notre population estudiantine et l'intégrer dans un schéma ou un plan d'action d'égalité et de parité entre étudiantes et étudiants.

### Objectifs :

- Mise en place d'un plan d'action dédié à l'égalité et la parité entre étudiantes et étudiants.
- Organiser des conférences et des actions communes de sensibilisation sur l'égalité.
- Organiser des rencontres annuelles entre les chargés de mission de chaque établissement.
- Soutenir les initiatives de personnels, d'étudiants et d'associations étudiantes qui prônent l'égalité des chances.
- Mettre en place un plan mutualisé de formation à l'égalité et la parité
- Continuer à soutenir l'action « Les filles osez les sciences » porté par Accustica en collaboration avec le réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne.

### Résultats attendus

Plan d'action finalisé

Actions communes dédiées à l'égalité et à la parité.

...

### Calendrier prévisionnel

- 2022 : Etat des lieux des dispositifs existants
- 2023 : plan d'action d'égalité et de parité entre étudiantes et étudiants finalisé.
- Durée du contrat : actions communes

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

### Partenaires extérieurs

**Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres
- actions communes : 4000€/an

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Plan d'action égalité et parité entre étudiantes et étudiants.

## Fiche action n°34 : Renforcer les dispositifs et les actions en matière de lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences notamment les VSS

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

Conformément à l'article 80 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, chaque établissement doit veiller à la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes et d'en assurer le suivi des actions menées.

Au-delà du cadre réglementaire, les établissements souhaitent faire de cet axe un axe prioritaire afin de protéger sa population estudiantine.

### Objectifs :

- Renforcer les dispositifs de la lutte contre les discriminations et le harcèlement.
- Organiser des conférences et des actions de sensibilisation communes sur la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement moral, sexuel ainsi qu'à l'abus de pouvoir.
- Renforcer la cellule d'écoute et l'accompagnement des étudiants afin d'identifier les situations et guider les victimes vers les personnes compétentes (assistante sociale, personnels de santé, plainte ...).
- Accompagner les établissements qui ne possèdent pas de cellule d'écoute dans la démarche et la mise en place d'un dispositif de lutte contre les discriminations et le harcèlement.
- Réaliser un guide de prévention et de traitement des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans chaque établissement intégrant les différentes aides et différents services mis en place pour leur apporter de l'écoute et de l'accompagnement.
- Mettre en place un plan mutualisé de formation à la prévention (harcèlement sexuel, VSS, stéréotypes de genre...).
- Organiser des rencontres annuelles entre les chargés de mission de chaque établissement.

### Résultats attendus

Accompagnement et suivi de qualité des victimes.

Renforcement des dispositifs existants.

Augmentation des formations à la prévention

...

### Calendrier prévisionnel

2022 : Etat des lieux des dispositifs existants

2022-2023 : premières actions communes

2022-2023 : Accompagnement des établissements demandeurs dans la mise en place des dispositifs d'accompagnement et d'écoute des étudiants.

A partir de 2023 : Formations mutualisés.

...

**Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

**Partenaires extérieurs**

**Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres
- actions communes : 5000€/an

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Augmentation de nombre de formations
- Nombre d'actions et dispositifs mis en place.
- ...

## **Fiche action n°35 : Développer une plateforme pédagogique interactive sur le harcèlement, les différents types de discrimination et les violences.**

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Développer une plateforme pédagogique interactive (photos, vignettes « Astuces » « Conseils », Vidéos : témoignages d'étudiants...) sur les différents types de discrimination, le harcèlement, les violences et sur les différents types d'inégalité (sociales, éducatives, femmes-hommes, étrangers, handicap, ...).

Le projet pourra contenir 3 volets :

- Un volet sensibilisation
- Un volet formation
- Un volet certification à destination des étudiants et ou personnels souhaitant être référents dans leurs établissements

### **Résultats attendus**

Une augmentation du nombre d'étudiants sensibilisés et formés.

### **Calendrier prévisionnel**

2022 : mise en place du cahier des charge pour la plateforme

2023 : premier volet de la plateforme

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

### **Partenaires extérieurs**

### **Sources de financement mobilisables**

- Sans objet

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre de connexion et de visite sur la plateforme
- Nombre d'étudiants formés et sensibilisés



## Fiche action n°36 : Elaborer un plan local de la santé étudiante

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Tous les établissements du réseau de l'ESR champardennais ne disposent pas d'un service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé. Ce constat montre le déséquilibre entre les établissements quant à la prise en charge de la santé des étudiants.

Afin améliorer l'accès de tous les étudiants du territoire aux soins, il est important d'inscrire la politique de santé universitaire dans le plan local de santé de chaque site et de développer les partenariats avec les acteurs de la santé sur le territoire.

### **Objectifs :**

- Elaborer un plan local de la santé étudiante en phase avec les plans locaux de chaque site permettant de se structurer autour de 3 axes :
- Améliorer et faciliter l'accès aux soins
- Améliorer et faciliter l'accès aux différents services sociaux
- Renforcer la prévention et la promotion de la santé

### **Résultats attendus**

Rédaction du plan local de la santé étudiante

### **Calendrier prévisionnel**

- 2023 : finalisation du plan local de la santé

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica

### **Partenaires extérieurs**

Collectivités, acteurs de la santé...

### **Sources de financement mobilisables**

- Sans objet

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Production du plan local de la santé

## Fiche action n°37 : Mutualiser certains supports et simplifier l'accès aux droits en santé

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

- Améliorer le suivi médical et psychologique avec la mise en place de dispositifs spécifiques (psychologie, diététique-nutrition, gynécologie, addiction...).
- Proposer aux étudiants un annuaire des généralistes et des spécialistes.
- Mener une réflexion autour de l'installation des cabines de téléconsultation.
- Conventionner avec les centres de santé mutualistes pour une prise en charge rapide des étudiants.
- Accompagner et suivre les dossiers de certains étudiants spécifiques.
- Permettre un meilleur accueil sur les sites délocalisés.
- Faciliter l'accès des étudiants à des consultations de psychologues et de psychiatres.
- Suivre les dossiers des étudiants tout au long du parcours universitaire.
- Mutualiser certains supports entre les établissements du réseau de l'ESR afin de garantir un accès égal aux soins.

### Résultats attendus

Garantir un accès aux soins à tous les étudiants

Améliorer le suivi médical et psychologique

### Calendrier prévisionnel

- 2022 : Bilan des actions mises en place
- 2023 : Mutualisation des supports notamment sur les sites délocalisés
- 2023 : Etoffer l'annuaire des médecins généralistes et spécialistes partenaires
- ...

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### Partenaires extérieurs

Collectivités, acteurs de la santé...

**Sources de financement mobilisables**

- Masse salariale à définir

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquête de satisfaction

- Nombre d'étudiants spécifiques suivis

- ...

## Fiche action n°38 : Améliorer et faciliter l'accès aux différents services sociaux

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

- Favoriser une coordination commune et un échange régulier entre les assistantes sociales de L'URCA et celles du CROUS.
- Garantir un meilleur accueil sur les sites délocalisés.
- Accentuer la concertation avec les milieux associatifs.
- Soutenir les initiatives individuelles ou collectives en faveur de la solidarité.
- Renforcer la coordination avec les partenaires socioéconomique quant à la prise en charge sociale et les aides allouées.
- Poursuivre la simplification et la dématérialisation de demande de bourses sur critères sociaux.

### Résultats attendus

Multiplication des actions sociales dans les établissements.

Une meilleure coordination avec les partenaires socioéconomique quant à la prise en charge sociale et les aides allouées.

Une meilleure coordination entre les assistances sociales.

### Calendrier prévisionnel

- 2022 : état des lieux des actions mises en place.

- 2023 : Prise en charge sociale renforcée.

- 2023 : Augmentation des aides allouées.

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### Partenaires extérieurs

Collectivités, acteurs de la santé, associations...

**Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Augmentation du nombre d'étudiants bénéficiaires d'aides
- Enquête de satisfaction.

## Fiche action n°39 : Renforcer la prévention et la promotion de la santé

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

- Intensifier les campagnes de sensibilisation (obésité, addiction, santé sexuelle, ...).
- Développer les projets bien-être / sport / santé.
- Développer les actions de communication, sensibilisation et de promotion autour d'une alimentation saine et équilibrée.
- Développer les actions de communication, sensibilisation autour des réseaux sociaux.
- Mutualiser les formations autour du mal-être étudiant.
- Conventionner avec l'association addictions France.

### Résultats attendus

Accentuer la communication et la promotion de la santé

Sensibilisation renforcée autour des addictions et de la malnutrition.

### Calendrier prévisionnel

- 2022 : Enquêtes et état des lieux des dispositifs mis en place
- A partir de 2023 : Formations mutualisées et mise en place d'actions communes.
- ...

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne

### Partenaires extérieurs

...

### Sources de financement mobilisables

- actions individuelles : Ressources propres
- actions communes : 4000€/an

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Enquêtes de satisfaction

- Nombre d'étudiants sensibilisés
- Nombre de formations mutualisées
- ...

## Fiche action n°40 : Renforcer les actions en matière de lutte contre la précarité étudiante

### Descriptif de l'action : contexte et objectif

La précarité étudiante s'est accentuée avec la crise sanitaire. Trois aspects de la vie étudiante ont été marqués par cette précarité à savoir : la santé, l'alimentation et le logement. L'interruption des activités rémunérées pour certains et la situation financière familiale inquiétante pour d'autres n'a fait qu'aggraver et élargir la précarité à un public plus large.

Le réseau des établissements de l'ESR de Champagne Ardenne souhaite renforcer les collaborations et les coordinations avec l'état, les collectivités, la région, les associations et les partenaires socio-économiques afin d'apporter l'aide nécessaire aux étudiants.

### **Objectifs :**

- Renforcer les dispositifs d'aide sociale
- Proposer davantage de jobs étudiants
- Renforcer le soutien à l'AGORAé afin d'apporter une aide alimentaire aux plus démunis.
- Communiquer autour du dispositif « 1jeune, une solution ».
- Soutenir les initiatives individuelles et collectives en faveur de la lutte contre la précarité.
- Apporter du soutien psychologique aux étudiants en situation de précarité.
- ...

### Résultats attendus

Augmentation de nombre d'étudiants accompagnés

Augmentation des aides à destination des étudiants en situation de précarité

Augmentation des jobs étudiants

### Calendrier prévisionnel

- 2022 : Bilan des actions mises en place
- 2022-2023 : Soutien des projets en lien avec la précarité étudiante
- Durée du contrat : renforcer les dispositifs d'aide

### Acteurs :

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne



### **Partenaires extérieurs**

Etat, région, collectivités, acteurs de la santé, associations...

### **Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres
- actions communes : 5000€/an

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Enquête de satisfaction
- Nombre de dispositifs d'aide
- Nombre de projets soutenus

...

## Fiche action n°41 : renforcer le partenariat et le mécénat

### **Descriptif de l'action : contexte et objectif**

Les établissements de l'ESR de Champagne Ardenne souhaitent renforcer en particulier à travers leurs fondations les liens avec le monde socio-économique et la relation sciences et société afin de consolider, diversifier et varier leurs ressources propres. Parmi ces dernières le mécénat apparaît essentiel surtout depuis la baisse des subventions de l'état.

La vie étudiante représente un projet d'envergure auquel les partenaires socio-économiques locaux pourront s'intégrer afin de soutenir les étudiants et participer activement à la richesse, au développement et au rayonnement du territoire

### **Objectif :**

- Renforcer le mécénat
- Impliquer les partenaires socio-économiques au développement de la vie étudiante

### **Résultats attendus**

Soutien des mécènes au développement de la vie étudiante.

### **Calendrier prévisionnel**

Durée du contrat

### **Acteurs :**

Réseau d'établissements de l'ESR de Champagne Ardenne, Accustica, fondations

### **Partenaires extérieurs**

Partenaires socio-économiques

### **Sources de financement mobilisables**

- actions individuelles : Ressources propres

### **Indicateurs de suivi et d'évaluation**